

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
désignant le président et les vice-présidents du Conseil
supérieur de l'Audiovisuel**

A.Gt 24-10-2002

M.B. 16-01-2003

Modification:

A.Gt 03-12-2004 - M.B. 10-03-2005

Le Gouvernement de la Communauté française :

Vu le décret du 24 juillet 1997 relatif au Conseil supérieur de l'Audiovisuel et aux services privés de radiodiffusion sonore, notamment son article 3;

Sur proposition du Ministre des Arts, des Lettres et de l'Audiovisuel;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 24 octobre 2002,

Arrête :

Article 1^{er}. - Mme Evelyne Lentzen est nommée présidente du Conseil supérieur de l'Audiovisuel à partir du 1^{er} novembre 2002, pour un mandat de cinq ans.

Article 2. - M. André Moyaerts est nommé premier vice-président du Conseil supérieur de l'Audiovisuel à partir du 1^{er} novembre 2002, pour un mandat de cinq ans.

Article 3. - M. Philippe Goffin est nommé deuxième vice-président du Conseil supérieur de l'Audiovisuel à partir du 1^{er} novembre 2002, pour un mandat de cinq ans.

Modifié par A.Gt 03-12-2004

Article 4. - M. Jean-Claude Guyot(*) est nommé troisième vice-président du Conseil supérieur de l'Audiovisuel à partir du 1^{er} novembre 2002, pour un mandat de cinq ans.

Article 5. - Le présent arrêté en vigueur à la date de sa signature.

Article 6. - Le Ministre ayant l'Audiovisuel dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 24 octobre 2002.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre des Arts, des Lettres et de l'Audiovisuel,

R. MILLER

(*) Achève le mandat de cinq ans de M. Jean-François Raskin.